



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN
Département de l'Oise
Arrondissement et Canton de Senlis

Année 2026

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°093

**RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT RUE POISSONNIÈRE-Alternat par feux**

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L.2212-2 inclus L.2213-1 et L.2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande du 19 juin 2026 faite par l'entreprise VEOLIA située 35 rue Arago 60 000 BEAUVAIS,

Considérant que les travaux de renouvellement d'un regard d'eau potable rue Poissonnière 60500 Vineuil-Saint-Firmin peuvent présenter un danger et nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement ;

ARRETE

Article 1^{er}: Le mardi 30 juin 2026 de 8h00 à 16h00 l'entreprise VEOLIA procédera à des travaux de réparation sur un regard d'eau potable devant le n°19 rue Poissonnière.

Article 2 Pour garantir la sécurité de la circulation routière et du chantier, en agglomération :

- La circulation sera alternée par demi-chaussée avec mise en place d'un alternat par feux,
- Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Article 3 L'entreprise VEOLIA est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

L'entreprise VEOLIA sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 A la fin des travaux, l'entreprise VEOLIA devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

Article 5 Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 La Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY
- Madame la Cheffe de la Police Municipale,
- Centre de secours de Lamorlaye
- L'entreprise VEOLIA

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 19 juin 2026.

L'Adjoint au Maire,

Patrick BARRETT

